



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi



EINKAUFSGEMEINSCHAFT  
COMMUNAUTÉ D'ACHAT  
COOPERATIVA DI ACQUISTI  

Communiqué de presse

Berne, le 17 décembre 2020

Vaccin contre le coronavirus : les assureurs-maladie sont prêts

Assureurs-maladie et cantons ont finalisé l'accord tarifaire pour mener les vaccinations

Les modalités de facturation et de financement des vaccinations contre le coronavirus sont désormais précisées dans un accord tarifaire. Cela signifie que tout est désormais prêt, du point de la facturation, pour que les vaccinations puissent avoir lieu. Les assureurs-maladie – représentés par curafutura, la communauté d'achat HSK, CSS et tarifsuisse/santésuisse – ont finalisé l'accord avec les cantons et l'ont soumis pour approbation au Conseil fédéral. Les partenaires se félicitent de cette solution pragmatique rapidement mise en place dans un esprit de consensus.

Les assureurs-maladie prendront en charge un forfait par dose de vaccin ainsi que les coûts de la prestation de vaccination. Selon les estimations, le montant global financé par l'assurance obligatoire des soins sera de 200 à 250 millions de francs. Les cantons prendront en charge la quote-part ainsi que les coûts de logistique, d'organisation et d'infrastructure. La Confédération financera les coûts de transport et de distribution des vaccins, ainsi que les coûts restants dépassant les cinq francs par dose de vaccin.

Les vaccinations se feront d'abord et principalement dans des centres de vaccinations, avec le soutien d'équipes de vaccinations mobiles. Dans un second temps, il est aussi prévu que les hôpitaux et les cabinets médicaux réalisent des vaccinations.

Contact pour les médias:

*Pius Zängerle, directeur, 031 310 01 84; 079 653 12 60; pius.zaengerle@curafutura.ch
Adrien Kay, resp. communication : 079 154 63 00; adrien.kay@curafutura.ch*

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et KPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. L'association des assureurs-maladie innovants accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations, afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur <http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>